

Écho de Montaucivey



Rougemont

Chazelot

Montferney

Morchamps

Année 2024

Sommaire



- 2 - Mot du maire
- 3 - Mots des maires-délégués
- 4 - État civil
- 7 - CCAS
- 8 - Travaux du Tennis Club
- 9 - Quartier de la Gare
- 9 - L'état de la forêt de Rougemont



- 10 - Dossier sécurité
- 10 - Arrêts vélos
- 11 - Plan Communal de Sauvegarde
- 12 - 2024, Année du souvenir
- 13 - 2025 : La Rubrithèque prend racine !
- 14 - C'était hier
- 15 - L'EAM La Citadelle
- 16 - L'EANM Le Manoir

- 17 - Les Sapeurs-Pompiers de Rougemont
- 19 - L'EHPAD Château Vorget
- 20 - Au Dou'Verger
- 21 - David Ongles Design Academy
- 21 - LM, portraits et caricatures
- 22 - Comptabilité
- 23 - Quelques petits rappels





Le mot du mairie

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle édition de l'Écho de Montaucivey. Chaque passage à une nouvelle année offre l'opportunité de dresser un « bilan » des réalisations communales effectuées lors de la précédente.

2024 nous a laissé son lot de réalisations que je suis heureux de vous présenter.

Si 2025 apporte le renouveau de chaque début d'année mais aussi l'espoir de la stabilité, nous ne pouvons cependant pas ignorer le triste contexte géopolitique mondial. Les incertitudes économiques et les tensions sociales nous rappellent combien la solidarité et l'engagement collectif sont essentiels.

Le contexte économique de notre commune n'est pas non plus euphorique et c'est avec un budget très contraint que le conseil municipal devra composer pour faire avancer chacun de nos projets. Il est bien évident que nous ferons notre possible pour y parvenir. Plus que jamais, notre commune devra faire preuve de « résilience » pour atteindre ses objectifs. En tant que maire, je me dois de rappeler que : « nos recettes ne sont pas extensibles » !

Avant d'aborder les projets de l'année 2025, je tiens à vous expliquer pourquoi et comment le conseil municipal, depuis plusieurs années, a fait le choix des travaux mis en œuvre.

La réponse est essentiellement financière. Effectivement, différents programmes nous ont guidés, principalement ceux mis en place par la Région, et nous avons décidé de proposer des réalisations répondant à leurs prescriptions.

Le cahier des charges de ces derniers étant très strict, nos projets devaient absolument s'y inscrire sous peine d'être refusés, ce qui malheureusement aurait constitué un manque à gagner très conséquent. Nous avons donc décidé de faire évoluer notre commune au rythme de ces propositions car nous savions que c'était LE moyen d'être très soutenu financièrement. Voici donc les programmes en question :

- Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Ce programme, aujourd'hui clôturé, avait pour ambition de créer une dynamique au cœur des bourgs-centres de la région en permettant l'installation de services et d'équipements répondant aux attentes de la population. Nous avons ainsi procédé à la rénovation du bâtiment dit « Houtau » pour réaliser la Maison Associative et Culturelle avec son parking et sa bibliothèque mais aussi créé l'Établissement France Services au 2ème étage de la mairie. Le parc pour enfants « Anne et Edmond Mallier » et le City Stade, qui répondaient à la demande de parents de jeunes enfants et d'adolescents, ont également pu voir le jour.

Et puis, les travaux de réfection des courts de tennis. (Voir rubrique travaux) Nous avons, au total, obtenu une aide de 700 000 euros de la région Bourgogne-Franche-Comté, sans compter toutes les autres subventions .

- Centralité Rurale en Région (C2R): Ce dispositif, actuellement en cours, a pour but de soutenir une commune dans une action globale et durable et de permettre d'animer un territoire éloigné des grandes agglomérations. Nous avons eu la chance que Rougemont soit retenu et puisse accéder à une enveloppe de 500 000 euros. Ceci nous a permis d'envisager des travaux qui devenaient indispensables mais difficilement accessibles sans aides financières.

Ainsi, avec le Syndicat Intercommunal Pour les Écoles de Rougemont, nous avons choisi de rénover totalement nos écoles et donc miser sur le futur. En plus du journal « la Vie de nos Écoles » qui sortira en juin 2025, vous recevrez toutes les informations dans un nouveau Flash Info qui paraîtra dès le commencement des travaux et vous informera de leur évolution. Vous l'avez compris, les travaux des écoles prendront une grande place durant cette année 2025.

Sans ces aides, nous n'aurions pas imaginé concrétiser de telles réalisations.

Je le sais, il y a encore beaucoup à faire sur notre commune, alors, parlons maintenant des autres objectifs pour 2025.

Bien conscients de l'irresponsabilité de certains chauffeurs qui roulent à vitesse excessive et suite aux premiers essais, nous pourrions déjà proposer aux riverains des modifications de priorité. Il faut continuer dans ce sens « essayer, consulter et voir quelle réalisation est possible ». En ce qui concerne les autres aménagements - arrêts vélos et place de retournement du lotissement du Breuil - vous trouverez tous les détails dans la rubrique travaux.

Je suis heureux de voir le monde associatif, sportif ou culturel, se développer. De plus en plus de jeunes s'engagent dans nos associations et on ne peut que s'en réjouir !

C'est le cas du club de judo où le nombre d'élèves est en nette progression chaque année ; malheureusement, le dojo devient trop exigü, ce qui implique une vraie problématique pour les responsables. Une extension de leur local s'avérerait bien nécessaire ! Mais avant de nous engager, il est plus qu'important de réaliser une étude d'avant projet afin d'obtenir les informations nécessaires à la prise d'une décision. Cette année, je demanderai donc au conseil municipal, l'autorisation de lancer cette étude. Elle permettra de répondre à différentes questions, comme, par exemple : Créons-nous une extension ou trouvons-nous une nouvelle implantation ? Quel serait le coût financier ? De quelles aides financières pourrions-nous bénéficier ?

Je souhaite aussi lancer une étude concernant la suppression de la haie autour du stade pour la mise en place d'un grillage. D'une manière générale, même si les travaux ne sont pas réalisés dans l'immédiat, une étude n'est jamais perdue.

Je boucle cette parenthèse concernant le monde associatif en soulignant les manifestations organisées en 2024 et je l'en remercie encore. Comme vous le savez maintenant, il faudra attendre le mois d'août pour lire « l'Écho des Associations ».

Je terminerai en vous disant : « restons conscients des réalités financières mais continuons à poursuivre, ensemble, notre chemin pour faire de Rougemont une commune où il fait bon vivre et qui regarde l'avenir avec confiance ».

Bien cordialement,

Le Maire,
Salvi Thierry

Mots des maires-délégués



Au cours de l'année 2024, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer le 26 juillet, pour réaliser le ménage de la Chapelle de SAINT HILAIRE, suivi ensuite d'une célébration avec un grand nombre de personnes.

Le verre de l'amitié à l'issue de cette cérémonie a été un grand moment convivial.

Fin septembre, avec les habitants du village, un pique-nique a été organisé à la salle de CHAZELOT, ce qui a permis à tous les habitants de se retrouver et de faire connaissance, étant donné que nous avons beaucoup de nouveaux arrivés.

François-Xavier Culot,
Maire-délégué de Chazelot

En début d'année 2024, la commune avait dit qu'elle travaillerait sur la question de la vitesse de circulation rue des gros graviers. Vous l'avez constaté, nous avons fait des essais en août qui se sont avérés perturbés, mais concluants. Nous avons pu faire un bilan ensemble en octobre et définir des solutions que je dois maintenant mettre en œuvre.

Notre association l'AVAM a, comme chaque année, permis de nous retrouver à plusieurs reprises à l'occasion de repas, de défilés de carnaval et d'halloween, de soirées karaoké. L'AVAM a également planté une quinzaine de végétaux qui vont embellir le village de Montferney.

Pour 2025, j'espère pouvoir finaliser les travaux de modifications de circulations visant à faire baisser la vitesse dans la rue des gros graviers.

Le syndicat de la vallée de L'ognon a prévu de faire des réparations sur le seuil du barrage de Montferney.

Benoit Chagué,
Maire-délégué de Montferney



Notre petit village de Morchamps, reste toujours un lieu où il fait bon vivre. Cette année encore, nous avons veillé à entretenir et valoriser notre environnement et notre patrimoine à Rougemont, tout en restant attentifs aux besoins de l'ensemble des Rubrimontaines et Rubrimontains.

Merci à toutes celles et à ceux qui participent à la vie de notre commune. Restons mobilisés pour préserver notre cadre de vie et renforcer les liens qui nous unissent.

Claude Courgey,
Maire-délégué de Morchamps

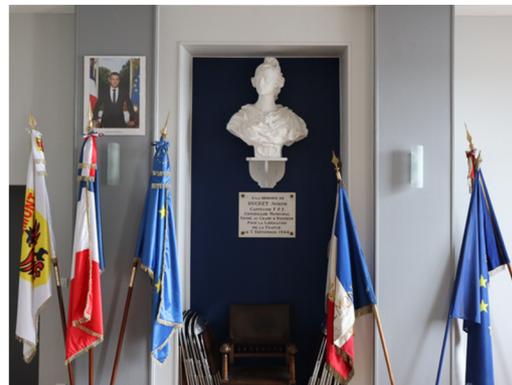
État civil



Mariages



Caroline Bouveret et Christophe Jeanneret	Mariés le 20 juillet
Mérodie Oblique et Benjamyn Demoulin	Mariés le 20 juillet
Chloé Vernizeau et David Poncet	Mariés le 10 août
Stacy Dubau et Charlie Kolmayer	Mariés le 15 septembre



Naissances



Chapuis Juliann	Né le 3 février à Besançon
Jouffroy Remy Alina	Née le 2 mars à Besançon
Barand Jade	Née le 28 avril à Vesoul
Guérin Vaxelaire Maho	Né le 15 mai à Besançon
Guérin Vaxelaire Victoire	Née le 15 mai à Besançon
Fuentes Roucous Eden	Né le 11 juin à Vesoul
Menetrier Elio	Né le 3 juillet à Besançon
Drzewiecki Asilyls	Née le 8 septembre à Vesoul
Debouche Thierry Nelyne	Née le 20 septembre à Besançon
Nicolet Gabriel	Né le 30 novembre à Besançon

Décès

Frey Pascal

Clerc Geneviève veuve Molle

Thouret Marie-Louise veuve Bouhelier

Sauterey Huguette veuve Piroutet

Chatelain Jean

Esteves Marie épouse Da Silva

Vory Lucien

Luchs Anna veuve Marsoudet

Boisson Roger

Macheras Paulette veuve Malchaussé

Besançon Max

Vaucherey Louise

Bermont Didier

Vaunier Andrée veuve Goux

Poly Lucienne

Porotti François

Humbert Gilbert

Verdy André

Rodriguez Jean

Belhachat Auréda

Fécamp Gisèle veuve Lavaret

Soichez Philippe

Guérin Bernard

Chaillet Marie

Décédé le 2 janvier

Décédée le 9 janvier

Décédée le 12 janvier

Décédée le 19 janvier

Décédé le 30 janvier

Décédée le 3 février

Décédé le 7 février

Décédée le 24 mars

Décédé le 6 mai

Décédée le 24 mai

Décédé le 1er juin

Décédée le 15 juin

Décédé le 17 juin

Décédée le 21 juin

Décédée le 28 juin

Décédé le 8 juillet

Décédé le 21 juillet

Décédé le 3 août

Décédé le 2 août

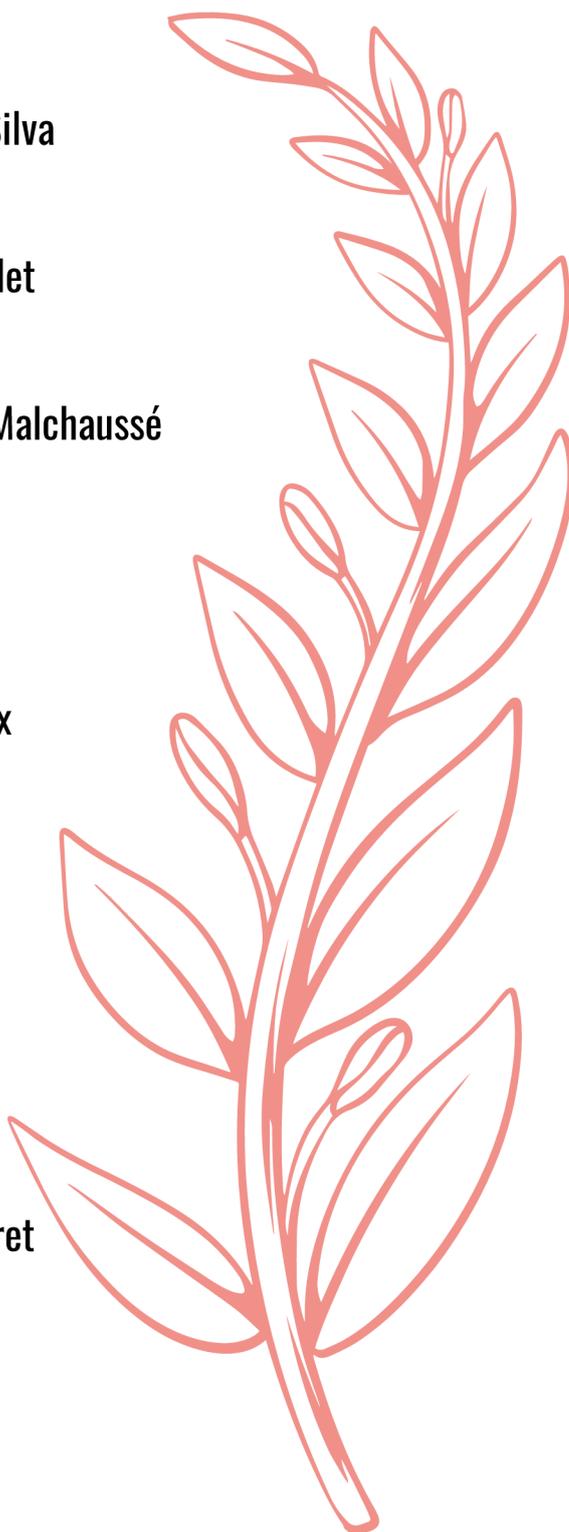
Décédée le 7 août

Décédée le 2 octobre

Décédé le 16 novembre

Décédé le 7 décembre

Décédée le 25 décembre



Quel plaisir de vous retrouver encore cette année par le biais de l'Echo de Montaucivey. Alors avant tout, permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2025, une bonne santé et de saluer chaleureusement chacune et chacun d'entre vous.

L'une des grandes fiertés de cette année sur notre commune, est sans aucun doute la célébration des 100 ans de Madame Grojean. Quelle joie et quelle émotion de fêter ce si bel anniversaire avec elle ! Madame Grojean est un véritable témoin de l'histoire de Rougemont et un modèle de sagesse et de résilience. Nous avons été honorés de lui rendre hommage et de partager ce moment unique en sa compagnie et celle de ses enfants, lorsque nous l'avons reçu à la mairie pour fêter ses 100 ans. Elle a également été le témoin privilégié de l'inauguration de la Rubrithèque.



Je profite de ce moment pour remercier toutes les associations et tous les bénévoles qui les composent et qui s'investissent sans relâche pour faire vivre notre commune et organiser des événements tout au long de l'année. Cette année encore, nous avons eu droit à un grand nombre d'événements festifs et sportifs qui ont animé toutes les périodes de l'année. Je tiens à souligner le travail effectué par les bénévoles des restos du Cœur, association présente toutes les semaines sur notre commune.

Pour la 4ème année consécutive, beaucoup d'associations ont participé au Forum des Associations, un événement organisé par la commune et qui se pérennise dans le temps. Il se tient sur la place de la mairie tous le dernier week-end d'Août. Le tissu associatif très riche veille à proposer quotidiennement des activités à l'ensemble de la population de Rougemont et des communes environnantes. Le dévouement de celles-ci est essentiel pour maintenir l'esprit de solidarité et de convivialité qui fait la richesse de notre commune et c'est pourquoi nous continuerons de les soutenir et de les accompagner chaque fois que nous le pourrons.



Pour les membres du CCAS et du Conseil Municipal, l'année 2025 a commencé comme cela se fait depuis plusieurs années, par le traditionnel repas des anciens. Près de 130 personnes se sont réunies autour d'un bon repas et de joyeuses festivités !

Je tiens également à renouveler mes félicitations à tous nos jeunes parents qui ont vu leur foyer s'agrandir avec l'accueil de petits Rubrimontains.

Tous mes vœux à tous pour cette nouvelle année, que 2025 vous apporte santé, joie, bonheur et prospérité.

Séverine Ducroux,
Deuxième adjointe,
Présidente du CCAS

Travaux du Tennis Club

Les objectifs étaient :

- Conforter et développer l'attractivité et le potentiel des équipements sportifs déjà existants.
- Insuffler un dynamisme autour d'équipements sportifs structurants.



Les travaux du Tennis Club de Rougemont sont terminés.

Après plusieurs mois de travaux, les amateurs de tennis ont eu la grande satisfaction de découvrir leurs nouveaux courts de tennis.

Dès la rentrée scolaire, ces derniers ont été investis par les membres du club et surtout par les plus jeunes.

Nous rappelons que ces travaux faisaient partie du programme Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) mis en place par la Région et ont aussi bénéficié d'aides d'autres financeurs. Voici donc le plan de financement :

Etat DETR :	105 600.94 €
Région AMI :	220 000.00 €
Europe FEADER :	20 704.00 €
Département AMO :	5 950.00 €
Département :	177 420.00 €
Fédération Française de Tennis :	45 000.00 €
Agence Nationale Sport :	30 000.00 €
Total des subventions :	604 674.94 €
Reste à charge :	134 978.41 €
Club Tennis de Rougemont :	90 000.00 €
Commune de Rougemont :	44 978.41 €



Quatre critères étaient prépondérants dans la définition de ce projet .

- Le nombre d'adhérents en progression,
- L'installation d'équipements de qualité,
- L'ouverture aux personnes en situation de handicap,
- L'opportunité, offerte par le club, de faire découvrir ce sport aux élèves du primaire et du collège.

Comme vous pouvez le constater, le club de tennis a apporté une forte participation financière à la réalisation de ces travaux. Je tiens à remercier son président, Gilles Jeangérard, ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur engagement dans ce beau projet mais aussi pour l'investissement dont ils font preuve au quotidien. La hausse des effectifs du TCR n'est pas le fruit du hasard !

Le Maire, Salvi Thierry

Quartier de la Gare

La place de retournement du quartier de l'Ancienne Gare, lotissement du Breuil, n'a pas été oubliée.

Si une première partie de la voirie - trottoirs, éclairages publics et espaces verts - est déjà réalisée, l'abandon du projet d'un carrefour à l'intersection avec la route départementale 29 et les dernières constructions de l'année 2024 nous incitent à réaliser la place de retournement que nous vous avons présentée dans l'Écho de 2023.

En effet, la route ne risquant plus d'être abîmée par des engins de chantier, nous pouvons passer à cette ultime étape. Cette dernière devient une nécessité pour des services comme le ramassage des poubelles ou pour des livraisons faites par poids lourds.

Nous vous confirmerons donc en temps voulu la période prévue pour terminer les aménagements publics de la deuxième partie de ce quartier.

Le Maire, Salvi Thierry



L'état de la forêt de Rougemont

La forêt traverse une véritable tempête. Le réchauffement climatique, les sécheresses qui se succèdent ainsi que les excès d'eau fragilisent les arbres ils deviennent vulnérables face aux attaques parasitaires.

Les agressions favorisent les crises sanitaires et le taux d'arbres altérés sont de plus en plus nombreux.

Il faut aussi parler de l'augmentation du nombre des grands ongulés (cerfs, chevreuils et sangliers). Cette surpopulation perturbe le renouvellement naturel de la forêt en s'attaquant aux jeunes pousses qui laissent place aux espèces invasives.

Malgré ce bilan négatif, l'ONF met en place des « îlots d'avenir » avec la plantation de sapins de Turquie, de cèdres blancs de Californie et de cèdre du Liban. D'autres espèces sont en expérimentation.

Nos forêts sont en train de changer, nous devons les aider à s'y préparer.

Malgré ce bilan, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.



Alain Gaudinet,
Troisième adjoint,
Garant des bois

Dossier sécurité

Nous avons écrit dans l'Écho 2023 que nous sommes de plus en plus confrontés à des problèmes de vitesses excessives aux entrées de notre commune, des communes associées et aussi au cœur du village. Nous nous posons toujours la même question, à savoir : Quelles solutions pouvons-nous adopter pour limiter la vitesse sans causer une gêne sonore aux riverains ?

Des essais de modification des priorités ont donc été réalisés en 2024. Bien que la météo défavorable ait effacé nos essais et malgré des dégradations volontaires commises sur le matériel mis en place sur la traversée de Montferney, nous continuerons de faire des essais sur toutes les voiries concernées.

Nous allons commencer cette campagne sécuritaire en proposant aux riverains de modifier le système prioritaire des carrefours cités ci-dessous et de la traversée de Montferney :

- Carrefour Route de Tressandans avec la Rue Léon Belz : « La rue Léon Belz devient prioritaire ».
- Carrefour Route de Bonnal avec la rue Jalat Thaler : « Un stop sera installé pour les véhicules entrant dans Rougemont par la route de Bonnal ».
- Traversée de Montferney : Installation d'écluses en amont et en aval de l'arrêt de bus situé sur la départementale n°29.

Les essais seront repris sur les lieux suivants :

- Carrefour route de Gouhelans avec la rue Colonel Maurin :
Priorité à la rue Colonel Maurin
- Carrefour route de Cuse avec la route de Gouhelans
Priorité à la route de Cuse
- Route de Besançon : aménagement de stationnements protégés et installation d'écluses.

Si ces essais se montrent concluants, des aménagements suivront.



Pour les aménagements, comme l'installation de ralentisseurs, qui nécessitent des travaux de structure de chaussée et qui ont un impact sur les réseaux d'assainissement, d'eau potable ou d'eaux de pluie, il sera opportun de faire une étude avant de déposer les demandes de subvention.

Rappelons-nous que la question de la sécurité n'incombe pas seulement à la commune.

Pensons bien, quand nous prenons nos véhicules, que nous engageons notre propre responsabilité.

La sécurité c'est l'affaire de chacun(e) !

Arrêts vélos

Ne vous inquiétez pas, les arrêts vélos sont toujours d'actualité !

Électrique ou pas, le vélo devient un moyen de locomotion de plus en plus utilisé. Ainsi, le groupe en charge de ce dossier a déjà repéré les lieux d'implantation de ces installations.

Les objectifs n'ont pas changé. Nous souhaitons les atteindre :

- En indiquant nos commerces depuis la voie verte.
- En positionnant des arrêts vélos à proximité des commerces.
- En gardant en tête la question prioritaire qu'est la sécurité des cyclistes et en délimitant, au sol, les espaces partagés.

Lors de la séance du 29 novembre 2024 le conseil municipal a décidé d'attendre le résultat du budget 2024 avant d'engager cette dépense.



Le Maire, Salvi Thierry

Plan Communal de Sauvegarde un outil essentiel en cas de crise

Face aux risques naturels et technologiques, la commune de Rougemont doit être prête à réagir efficacement pour protéger ses habitants. C'est tout l'objectif du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, être prêt à agir en cas de danger.

Ce plan permet d'anticiper et d'organiser les actions à mettre en place en cas de situation d'urgence. Il définit les procédures d'alerte, les moyens de secours mobilisables et les lieux d'accueil pour la population en cas de besoin. Le maire, en tant que responsable de la sécurité civile locale, est au cœur de ce dispositif, épaulé par une équipe de gestion de crise, composée des conseillers municipaux, et en lien avec la préfecture.

Le **PCS** repose sur une analyse des risques spécifiques à notre territoire, un recensement des ressources humaines et matérielles mobilisables (élus, agents municipaux, bénévoles, infrastructures...), ainsi que la mise en place de consignes précises pour réagir rapidement face à un incident.

En lien avec le **PCS**, la sirène d'alerte de la mairie a été réparée et peut être déclenchée à la mairie ou depuis la préfecture en cas de besoin. Vous l'entendrez tous les premiers mercredis de chaque mois, à midi, c'est un test obligatoire sur l'ensemble du territoire national.

Ensemble, soyons prêts à faire face aux situations d'urgence et à protéger notre commune !

Alix Millet,
Conseiller municipal



Communication

En 2024, nous poursuivons notre engagement pour une meilleure communication avec les habitants de Rougemont et des communes voisines.

Notre page Facebook "**Commune de Rougemont**", continue de vous informer sur l'actualité locale. Nous sommes également présents sur l'application **IntraMuros**, qui vous permet de recevoir nos notifications en temps réel.

Le **site internet "Rougemont-Doubs.fr"**, reste une ressource essentielle. Vous y trouverez les informations de la mairie, du conseil municipal, du SIPER, les démarches administratives...

Nous rappelons aux associations et acteurs locaux qu'ils peuvent nous envoyer leurs informations à l'adresse rougemont.communication@gmail.com pour diffusion.

Nos supports papier restent incontournables :

- Le **Flash Info**, distribué selon les besoins de communication.
- "**L'Écho de Montaucivey**", notre journal annuel.
- "**L'Écho des Associations**", publié en août avant le forum des associations.

Si vous avez des photos à nous partager, n'hésitez pas à nous les communiquer 😊



Alix Millet,
Conseiller municipal

2024, Année du souvenir



En 2024 en association avec les communes de Rougemont, Tallans et Battenans les mines, la section UNC de Rougemont a piloté la création du « Chemin des stèles ».



Cette démarche était le point d'orgue de la commémoration du 80ème anniversaire de la libération de notre commune. A proximité des stèles du Sous-Lieutenant DEMEUSY aux monts de Vaux et de Fernand VALNET à Battenant les mines des pupitres avec la photo de ces braves et quelques mots ont été installées. Devant l'entrée de la Nécropole de Rougemont, une carte permet de situer les stèles et pupitres de notre ancien canton. Un pupitre rappelle les noms de tous ceux qui sont morts durant cette guerre.



Le 14 septembre jour de commémoration de la libération de Rougemont, plusieurs cérémonies ont eu lieu. Après avoir fait le tour des différentes stèles, une première cérémonie s'est déroulée à la Nécropole Nationale de Rougemont. Après un dépôt de gerbes par les associations et la municipalité de Rougemont, nous avons assisté à un largage de parachutistes du club de Besançon - La Vèze. Ceci a clôturé la première partie des cérémonies.

Le second temps s'est déroulé sur la place de la mémoire face au monument aux morts où se sont regroupés les porte-drapeaux, les véhicules de Doubs military 44, les enfants des écoles et l'harmonie de Clerval. Après un dépôt de gerbes les différentes allocutions se sont succédées Une croix de Lorraine en tissu a été déployée devant le monument par les jeunes du Souvenir Français. Le verre de l'amitié a été partagé pour clôturer cet après-midi du souvenir.



Bernard Jacoulet,
Premier Adjoint,
Correspondant défense

2025 : La Rubrithèque prend racine !

Ouverte depuis le 5 octobre 2024, la Rubrithèque compte aujourd'hui 200 abonnés et plus de 5000 ouvrages pour grands et petits sur ses rayons.

En février, petites modifications des horaires d'ouverture :

Mercredi après-midi : 14h-16h

Samedi matin : 10h-12h, après-midi 15h-17h

Et un horaire supplémentaire : le jeudi de 17h30 à 19h.

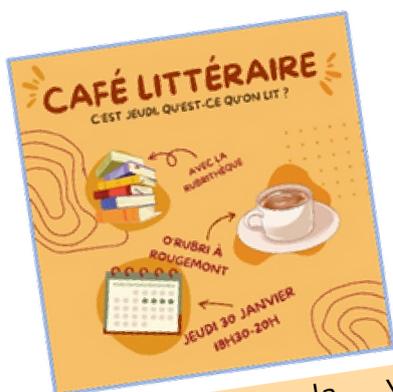
Une nouvelle possibilité pour vous de venir à la Rubrithèque, de profiter du lieu en vous installant à une table dans le hall, en prenant le temps de lire, de faire un puzzle ou de travailler à ses devoirs (collégiens et lycéens).



L'atelier **ANIMATION ARTISTIQUE** vous attend également les mercredis après-midi pour vous aider à découvrir vos talents cachés 😊 : Joëlle Viennet, en charge de ces animations vous proposera en ce début d'année un voyage créatif dans les univers de Claude Ponti et Anthony Browne. Les samedis, **LE TEMPS DES CONTES** fera rêver les petits et les grands. Les personnes intéressées pour venir lire une histoire sont les bienvenues. Il suffit de venir nous le dire...

Le jeudi 30 janvier de 18h30 à 20h, un premier **CAFE LITTERAIRE** au bar **O'Rubri** a réuni un bon groupe de participants : une façon pour chacun d'eux de partager ses goûts littéraires et d'inciter à s'ouvrir à d'autres lectures... en toute simplicité et convivialité.

Vous pouvez retrouver les titres des livres proposés sur notre portail, notre Instagram et sur le site Facebook de la commune.



A noter que la vente d'ouvrages à très bas prix du Marché de Noël a permis d'acheter des nouveautés et des ouvrages pour adolescents et enfants.

A la mi-mars, nous proposerons une animation autour du **PRIMTEMPS DES POETES**, si vous avez la fibre poétique, contactez-nous 🍰 🍷. Le thème de cette année : **La poésie volcanique**.

*D'autres animations sont en discussion : des conférences dont une sur le phénomène de la Romance et Dark romance ; une expo de dessins de caricatures, une rencontre avec l'écrivaine régionale Marie-Thérèse Boiteux ; un atelier créatif sur le thème du Moyen-Âge... Nous continuons également avec le **CLUB ADOS**, dont vous pouvez lire les coups de ❤️ sur l'**Instagram de la Rubrithèque**.*

Le projet de bénéficier des ressources de la Médiathèque départementale est toujours d'actualité, nous espérons qu'il se concrétisera avec l'aide de nos partenaires potentiels : écoles, collège, IME, RPE, bibliothèques associées... tout cela avec le soutien indispensable des services de la Mairie et de la CC2V que nous remercions pour leurs engagements à nos côtés.

Une année riche en perspective : merci à tous les bénévoles et à nos lectrices et lecteurs qui font la réussite de la Rubrithèque 📖

**NOUVEAU AUSSI !
TRICOT ! CROCHET !
AVEC NOS
BENEVOLES
les jeudis à 17h30**



@RUBRITHEQUE

**1 BIS CARREFOUR DES HALLES
25680 ROUGEMONT
Rubrithèque@gmail.com
<https://new.mabib.fr/rubrithèque/>
Instagram : rubrithèque**

Catherine Grisard,
Présidente de l'association La Rubrithèque



C'était hier

Cette année, nous vous proposons de regarder dans le rétroviseur, les commerces et activités artisanales de Rougemont.

Le paysage commercial de notre village au début du 20ème siècle était encore dominé par les boutiques de quartiers et les marchés.

Les commerces de proximité étaient essentiels dans un contexte où la majorité de la population française vivait en milieu rural. Les petites épiceries, boulangeries, cafés et autres commerces étaient au cœur de la vie quotidienne des Rubrimontains et des Rubrimontaines.

Ces établissements, souvent tenus par des familles, étaient autant des lieux de rencontre et de socialisation que des lieux de consommation.

Les petites entreprises et l'artisanat constituaient un vrai bassin d'emplois.

Avec l'expansion du réseau de chemin de fer, dans un premier temps, et puis, surtout, de celui de l'automobile, cette vie « de village » va changer et se transformer.

Cette transformation continue depuis l'arrivée d'Internet.

Le Maire, Thierry Salvi



L'EAM La Citadelle à l'heure des J.O de Paris

Grâce à la plateforme OZ (plateforme dédiée au sport dans le Doubs et au handicap), La Citadelle a eu l'opportunité de se rendre aux jeux paralympiques de Paris 2024. Le 31 août dernier, deux résidents et deux professionnels sont partis en bus en direction de la Capitale Olympique pour assister à deux épreuves paralympique le goalball et basket fauteuil.



Une démarche de se rapprocher d'évènements sportifs liée au J.O qui débuta le 25 juin à Baume-les-Dames avec le passage de la flamme olympique portée notamment par Thibault Pinot où quatre résidents se sont joints à la ferveur populaire.



Une année 2024 riche en sportivité pour les résidents avec l'équitation, la piscine, le vélo, la participation à la marche Handi-Color à Plancher-Bas, divers évènements de sports adaptés partout dans le département, tournois de pétanque, des activités motrices en passant par une randonnée inclusive à Besançon, une marche contre le cancer du sein dans le cadre d'octobre rose, les résidents ont également assisté à un match de hand-fauteuil.



C'est également en 2024 que débute un partenariat avec la communauté de commune des Deux Vallées Vertes pour l'utilisation du Gymnase Roland Delerce.

Plus que jamais La Citadelle s'ouvre à l'activité physique pour son avenir.

Pierre Blanc,
Directeur EAM La Citadelle et EAM
Le Manoir

L'EANM Le Manoir

Cette année 2024 fut rythmée par de nombreux événements à l'EANM le Manoir de Rougemont. Parmi ceux-ci, un tournoi de pétanque a eu lieu le 14 mai dernier, accueillant différents établissements de la région Bourgogne-Franche-Comté. Une journée au stade de foot de Rougemont où bonne humeur et détente étaient au rendez-vous.

Pour conclure la période estivale, la traditionnelle fête de l'été a battu son plein à la salle des fêtes le 13 septembre. Cette soirée festive a rassemblé, résidents, familles, proches et personnel.



Le Manoir a ouvert ses portes au public le 13 décembre à l'occasion de son premier marché de Noël. Le succès a été tel que chacun travaille déjà d'arrache-pied pour l'édition 2025.



Pour finir, nous avons le plaisir de vous présenter la carte de vœux de l'établissement réalisée par M. Thierry Paturot fidèle Manouartiste.



Pierre Blanc,
Directeur EAM La Citadelle et EANM
Le Manoir

Les Sapeurs-Pompiers de Rougemont

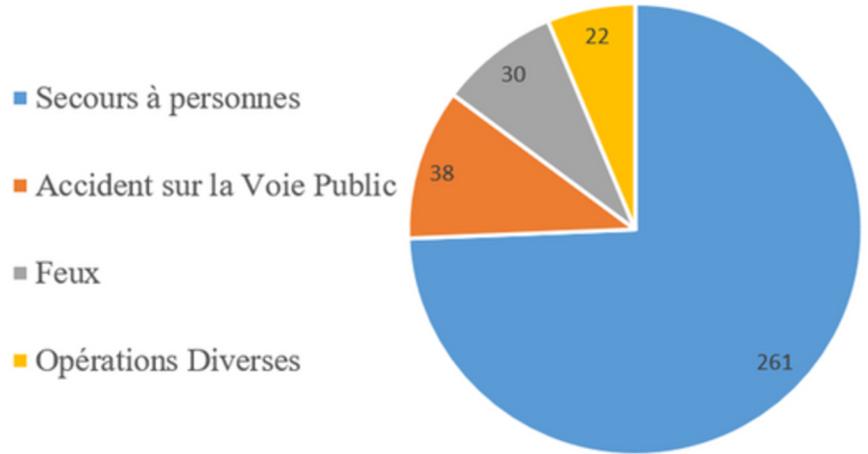
L'ensemble du Centre de Secours de Rougemont vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Que 2025 soit, pour vous et vos proches, une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. Nous vous souhaitons également et surtout une bonne santé.

Le samedi 23 novembre 2024, nous avons fêté notre Sainte patronne (Sainte Barbe). La Sainte Barbe est pour nous un moment de convivialité, mais également l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'avoir une pensée pour tous les Sapeurs-Pompiers décédés ou qui luttent contre la maladie.

Du côté de l'effectif, nous avons eu, cette année, 3 départs et une arrivée. Thomas PETEGNIEF et Agnès GUERIN ont cessé leur activité pour raisons professionnelles et personnelles. Zoubert BOUNEB, quant à lui a atteint la limite d'âge autorisée pour être Sapeur-Pompier Volontaire. Il a pris sa retraite à l'âge de 65 ans après avoir passé 36 années au Centre de Secours de Rougemont dont 9 en tant que Chef de Centre. Nous les remercions tous les 3 pour ce qu'ils ont pu apporter au Centre de Secours. Nous souhaitons la bienvenue à Yanniss DONZE, issu de la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Rougemont, qui a pris son engagement le 1er juillet 2024 après l'obtention de son brevet de JSP.

Notre effectif actuel est de 27 Sapeurs-Pompiers dont :

- 3 officiers
- 2 médecins
- 5 sous-officiers
- 17 hommes du rang



L'activité opérationnelle a été légèrement supérieure à 2023. En effet nous avons assuré, pour 2024, un total de 351 interventions contre 320 en 2023. Nous avons déjà eu des années avec plus d'interventions, mais cela reste une activité soutenue avec en moyenne, une intervention par jour.

Yanniss DONZE



La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Rougemont compte 27 JSP. Un effectif qui, contrairement à celui du Centre de Secours, est en augmentation, ce qui peut être réjouissant pour les années à venir. Toutefois, tous les jeunes ne sont pas pour le Centre de Secours de Rougemont, puisque parmi ces JSP nous comptons des jeunes pour les Centres de Clerval, Moncey, Villersexel et Montbozon. Comme pour toutes les associations, l'encadrement de ces jeunes est assuré par des bénévoles du Centre de Secours que nous remercions vivement.

La cérémonie de la Sainte Barbe a été l'occasion de mettre à l'honneur certains agents pour leur avancement de grade durant l'année 2024.



Marion CHATELAIN, Dimitri DEBOUCHE, Mathis GUERIN et Joris SANDOZ

ont été nommés au grade de caporal

Dans une société de plus en plus individualiste et consummatrice des secours, je mettrai l'accent sur la reconnaissance et la valorisation de tous ceux et celles qui quotidiennement s'engagent pour se rendre disponibles, pour se former, enseigner, assurer des astreintes, des exercices, participer au suivi du casernement et des engins, participer aux réunions et aux représentations diverses. Notre Centre de Secours est composé d'hommes et de femmes volontaires qui s'investissent 24h/24, sans relâche, avec enthousiasme et détermination pour vous porter secours.

Notre modèle de sécurité civile français connaît de plus en plus de difficultés et le Centre de Secours de Rougemont n'y échappe pas. Il est de plus en plus difficile pour nous d'assurer les départs, surtout la semaine en période diurne. Nous recherchons des personnes motivées afin de compléter notre effectif et d'assurer au mieux la sécurité de la population de notre secteur.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06-84-99-03-61.

Notre Amicale vous remercie pour votre accueil et votre générosité lors de notre passage pour les calendriers et pour les dons divers lors des interventions.

**L'ensemble du Centre de Secours
Vous souhaite
Une bonne et heureuse année 2025**

Nicolas Chatelain,
Chef de Centre

Création d'un PASA à l'EHPAD Château Vorget

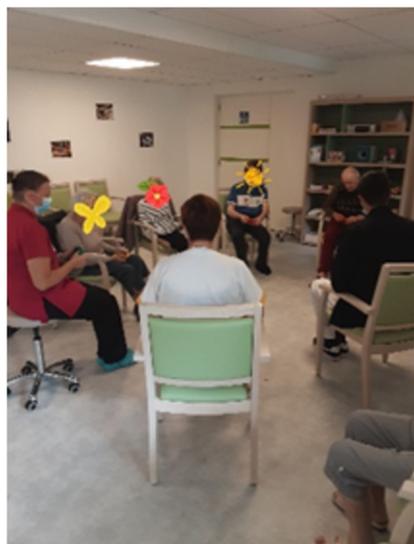
Depuis le 30 septembre 2024, l'EHPAD Château Vorget, en partenariat avec Le Centre Hospitalier de Baume les Dames, a ouvert un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places.

Les résidents de l'hébergement permanent des deux établissements, atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neuro-dégénérative et ayant des troubles du comportement modérés sont accueillis au PASA durant la journée dans un espace qui leur est dédié.

Il est animé par du personnel formé (Assistant en Soins de Gériatrie, aide-soignant, psychologue, Professeur d'Activité Physique Adapté, psychomotricien, ...) à la prise en charge des troubles du comportement dans la maladie d'Alzheimer/maladies neuro dégénératives.

Le résident est sollicité par des activités, ayant pour objectif le maintien ou la réhabilitation des capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et du lien social.

Le contenu des activités qui sont réalisées, en petits groupes (14 résidents maximum) est varié, et adapté au projet personnalisé de chaque personne accueillie.



Ce pôle est exclusivement dédié aux personnes déjà accueillies en hébergement permanent. Toutefois, n'oubliez pas le service d'accueil de jour, dédié lui, aux personnes du domicile, pour lesquelles sont proposées des activités ludiques et stimulantes pour le maintien de l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne. Les transports sont assurés par le service TADOU, l'établissement ou les familles, en fonction du lieu d'habitation.

L'accueil de jour a une capacité de 6 places par jour, ouvert du lundi au vendredi de 09h30 à 16h30 ; des places sont encore disponibles, alors n'hésitez pas !



Georges Navarro,
Directeur de l'EHPAD

Au Dou'Verger

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué les gros travaux de défrichage qui ont été opérés depuis de nombreux mois et ces 300 pommiers que l'on découvre le long de la route de Gouhelans.

Il se trouve que depuis le début de l'année 2024, une nouvelle activité s'est développée sur notre commune, il s'agit du verger biologique de Maria Joerger.

C'est suite à une reconversion professionnelle que Maria a entrepris ce projet de verger biologique. En effet, au départ commerciale dans le transport, Maria s'est lancée dans cette belle aventure et a obtenu un BTS agricole avec une spécialisation en arboriculture.



Une fois le diplôme en poche il ne restait plus qu'à trouver le terrain. C'est ainsi que ce beau projet professionnel s'est transformé en projet familial puisqu'en réalité Maria, ses parents et son frère souhaitaient se rapprocher et vivre avec leurs familles respectives à proximité les uns des autres et ils sont tous venus s'installer sur la commune.

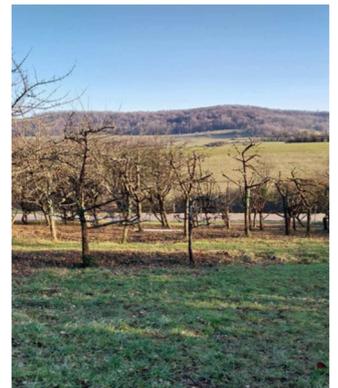
L'activité principale pour l'instant est la fabrication et la vente de jus de pomme mais cela ne s'arrête pas là. En effet, à compter de mars, c'est environ 70 poules qui vont venir s'installer sur le verger dans leur poulailler sur roulettes. Ainsi des œufs bio seront prochainement disponibles à la vente.

800 nouveaux arbres vont prochainement être plantés composés de pommiers à couteau, de mirabelliers, de cerisiers et de pruniers.

Par ailleurs, des fruits rouges (fraises et framboises) vont, lorsque cela sera la saison, être disponibles à la vente. A noter que des cassis et groseilles seront disponibles d'ici une année ou deux.

Dans cette aventure chacun y met du sien car la tonte est assurée par Scotch et Sœurette qui ont été rejoints par deux petits agneaux nés au cours de la première quinzaine du mois de janvier.

Le jus de pomme est disponible à la vente dans les boulangeries de Rougemont, Autechaux et Baume-les-Dames.



Retrouvez Au Dou'Verger de Rougemont sur Facebook afin de suivre l'actualité du verger !

Mélissa Cordier,
Conseillère municipale

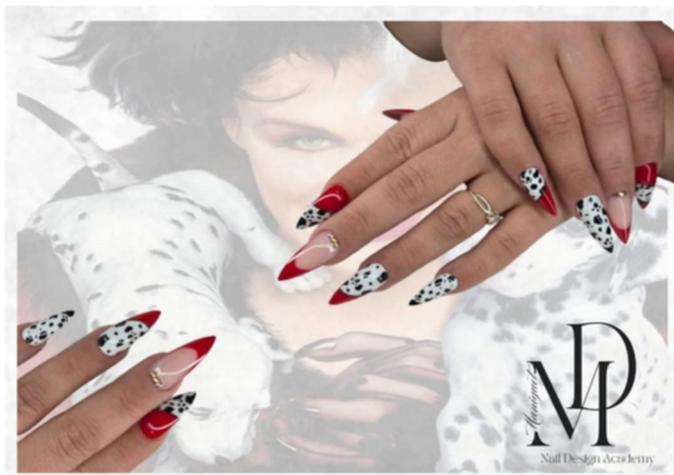
David Ongles Design Academy

C'est fort d'une expérience de 14 ans que David Maniguet a décidé d'installer son activité sur Rougemont au cours du mois de mai 2023.

L'activité principale est la formation afin d'accompagner les personnes qui souhaitent se former ou se perfectionner au métier de prothésiste ongulaire, au nail art ou encore en extension de cils. Mais David, parallèlement à ce métier de formateur, continue également d'exercer en tant que prothésiste ongulaire.

Il a suivi de multiples formations, notamment au sein des pays de l'Est, et a ainsi su développer sa propre technique afin de pouvoir la transmettre à ses élèves et former de nombreuses personnes au fil des années à travers la France.

Des sessions de formation (4 personnes maxi) et différents modules sont ainsi disponibles. A noter que de nouvelles formations seront prochainement disponibles au cours des mois à venir. N'hésitez pas à le contacter directement si vous êtes intéressé.



Retrouvez David Ongles Design sur Facebook, sur Instagram et également sur son site internet davidonglesdesign-academy.fr

Melissa Cordier,
Conseillère municipale

LM, portraits et caricatures

Ludovic Mourey a créé son entreprise "LM, Portraits et caricatures" en Octobre 2024 à Rougemont. Cette activité secondaire est du ressort de la passion. Ludovic s'est orienté très tôt du côté artistique avec un bac Arts et Lettres, puis l'École des Beaux-Arts. Il est passionné de BD.

C'est sa compagne qui l'a vraiment encouragé à reprendre les crayons. En décembre 2024, il a réalisé l'affiche du marché de Noël, ainsi qu'une fresque d'animation, pour le Comité des Fêtes.

Ludovic peut vous proposer des portraits ou caricatures sur la base de photos, ainsi que tous types d'illustrations, affiches, etc...

Il propose également un grand choix de caricatures de personnages célèbres.



Benoit Chagué,
Maire-délégué de Montferney



Comptabilité

RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif 2022 correspond aux dépenses et aux recettes réalisées en 2023

Commune	
Fonctionnement	+ 296 568. 84 €
Investissement	- 15 831. 62 €
Reste à réaliser	- 72. 81 €
Résultat global	+ 280 664. 41 €



Service Forêt	
Fonctionnement	+ 160 003. 40 €
Investissement	- 1 907. 14 €
Reste à réaliser	- 14 900. 00 €
Résultat global	+ 143 196. 25 €

Le compte budget prévisionnel 2024 correspond aux dépenses et aux recettes prévues en 2024

Commune	
Fonctionnement :	
• Dépenses	952 116. 00 €
• Recettes	1 149 065. 00 €
Investissement :	
• dépenses	748 332. 00 €
• Recettes	748 332. 00 €

Service Forêt	
Fonctionnement :	
• Dépenses	84 169. 00 €
• Recettes	180 465. 00 €
Investissement :	
• dépenses	42 608. 00 €
• Recettes	42 608. 00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024



Quelques petits rappels

En 2019, le maire avait choisi de prendre des arrêtés concernant l'interdiction de baignade ainsi que celle d'accéder aux forêts. Ces arrêtés ont été pris dans l'intention de protéger, à la fois, les citoyens et la commune.

En voici les explications :

- N'ayant pas d'espaces de baignade surveillés le long de la rivière de l'Ognon et le ruisseau du Drigeon, la baignade a donc été interdite. De plus, des analyses d'eau démontrent, cette année encore, qu'elle n'est pas conforme à la baignade. Pour plus d'information, des panneaux explicatifs ont été installés à Montferney, afin d'expliquer la Leptospirose et comment cette maladie est transmise à l'Homme.
- En ce qui concerne la décision d'interdire l'accès aux forêts de notre commune, elle avait été prise sur conseil du préfet. De nombreuses communes ont également agi dans ce sens. En effet, les étés chauds et secs que nous avons pu connaître ces dernières années ont fragilisé nos bois. Beaucoup d'arbres menacent de tomber ou de casser. Il s'agit là encore d'une mesure visant à protéger l'intégrité physique de chacun.



Sachez enfin que des actions se poursuivent, en collaboration avec le CORR, l'ONF et les affouagistes, pour procéder à la sécurisation de nos forêts, dans l'optique de faire évoluer les dispositions en vigueur.

Merci donc de respecter ces arrêtés.

Dans le cas contraire, sachez que vous agissez sous votre seule et entière responsabilité.

Dépôt en ligne des demandes d'urbanisme

Désormais, grâce à la plateforme des autorisations d'urbanisme, PLAT'AU, vous n'êtes plus obligé de vous déplacer en mairie muni des nombreux exemplaires de votre demande d'urbanisme. Vous avez la possibilité de saisir votre demande (permis de construire, déclaration préalable, demande d'autorisation de travaux...) depuis chez vous avec cette adresse :

https://doubsbaumois.geosphere.fr/guichet-unique_ccdesdeuxvalleesvertes



Horaires de l'Établissement France Services et de l'Agence Postale (services au 2ème étage de la mairie) :

- Lundi : 9h – 12h
- Mardi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Mercredi : 14h – 17h
- Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h

Eau et Assainissement

Depuis le 1er janvier 2020, la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement a été transférée à la **Communauté de Commune des 2 Vallées Vertes**.



Pour toute question concernant cette compétence, appeler le **03 81 97 84 66** (horaire de bureau).

En cas d'urgence, contacter le **07 86 57 51 45** (7j/7 et 24h/24).